



Préparateur en Pharmacie

La pharmacie est à usage intérieur dans l'établissement. Elle est divisée en deux unités fonctionnelles : la pharmacie et la stérilisation. Son rôle est de dispenser aux services de soins sur prescription médicale, les médicaments et les dispositifs médicaux nécessaires, afin de permettre d'assurer sécurité, efficacité et qualité des thérapeutiques aux malades, en optimisant les coûts pour l'hôpital. Les activités du service sont:

- ✚ les dispensations, le suivi thérapeutique et les vigilances (Hémo-Matério-Pharmacovigilances),
- ✚ la logistique et la gestion pharmaceutique : achats, approvisionnement, gestion des stocks, suivi budgétaire, analyse de gestion,
- ✚ la stérilisation : préparation des dispositifs médicaux stériles et contrôles qualité,
- ✚ les relations intra-hospitalières : animation des comités du médicament et des dispositifs médicaux, CLIN, CME,
- ✚ les informations aux unités de soins,
- ✚ les préparations et contrôles qualité : contrôles analytiques, techniques, des fluides médicaux, préparations magistrales.

VOS ACTIVITÉS SONT:

SOUS LA RESPONSABILITÉ ET LE CONTRÔLE EFFECTIF DU PHARMACIEN CHEF DE SERVICE

- ✚ délivrer les médicaments selon une dispensation globalisée et/ou nominative,
- ✚ délivrer les dispositifs médicaux,
- ✚ effectuer la dispensation aux patients ambulatoires,
- ✚ réaliser la délivrance de médicaments dérivés du sang, des stupéfiants, des médicaments sous ATU (Autorisation Temporaire d'Utilisation),
- ✚ faire les contrôles analytiques des matières premières,
- ✚ réaliser les préparations magistrales,
- ✚ contrôler les fluides médicaux,
- ✚ effectuer la transmission des alertes de pharmacovigilance et de matériovigilance aux différents services concernés,
- ✚ trier et ranger les médicaments retournés par les services,
- ✚ organiser et assurer le dépannage des médicaments en pharmacie de ville.

VOTRE PROFIL ET VOS CAPACITÉS:

- ✚ encadrer les stagiaires (hormis externe et interne en pharmacie),
- ✚ être soucieux d'améliorer ses connaissances professionnelles par le biais de la formation continue,
- ✚ faire preuve, de rigueur, d'organisation, d'autonomie, d'initiatives et de capacités relationnelles.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- ✚ la durée légale hebdomadaire de temps de travail est de 35h pour un agent à 100%.
- ✚ au Centre Hospitalier de Denain, la durée hebdomadaire du temps de travail est de 38h20 avec Réduction du Temps de Travail,
- ✚ excepté pour les temps partiels, vous travaillerez selon l'organisation suivante : du lundi au vendredi (7h55 par jour) et une fois par mois le samedi matin (3h30).